

Virginie Monnier

A detailed engraving of Jacques Laffitte, an elderly man with white hair, wearing a dark, textured coat over a white shirt and a dark cravat. The background is a plain, light color.

# Jacques Laffitte

Roi des banquiers  
et banquier des rois

P.I.E. Peter Lang

Dans un monde où tous les banquiers sont ou ont été négociants et appartiennent à des dynasties parfois fort anciennes, Jacques Laffitte (1767-1844) fait figure d'outsider.

Fils d'un charpentier, il a certes bénéficié des bouleversements sociaux de son époque : il est le premier commis de banque de l'Histoire à avoir succédé directement à son patron, le célèbre Perregaux, tant à la tête de son établissement qu'au Conseil de Régence de la Banque de France ; mais – peut-être parce qu'aucune tradition ne l'entravait – il a su aussi envisager de manière radicalement nouvelle le métier de banquier, et proposer aux élites un regard insolemment novateur sur la gestion des finances publiques.

Son engagement politique découle de son libéralisme, mais là encore il se distingue : banquier de Napoléon qu'il n'aimait pas, opposé à Louis XVIII qui l'avait pourtant nommé gouverneur de la Banque de France, il porta sur le trône Louis-Philippe d'Orléans dont il devint très vite le plus farouche adversaire.

Enfin, en 1837, à 70 ans, avec la création de sa Caisse Générale du Commerce et de l'Industrie, il ouvrit la voie aux grands établissements de crédit tels que nous les connaissons encore aujourd'hui.

**Virginie Monnier** est titulaire d'un DEA d'Histoire de l'art et d'une maîtrise d'Histoire. Elle a longtemps été chargée de recherches par la Menil Foundation (Houston, Texas). Elle s'est par ailleurs intéressée à l'histoire de la banque protestante en France.





# **Jacques Laffitte**

**Roi des banquiers et banquier des rois**



**P.I.E. Peter Lang**

Bruxelles • Bern • Berlin • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien



**VIRGINIE MONNIER**

# **Jacques Laffitte**

**Roi des banquiers et banquier des rois**

Ouvrage publié avec le concours de l'Association pour l'Histoire de  
BNP PARIBAS et de la Société des Amis du Château de Maisons.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque  
procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit,  
est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG s.a.  
Éditions scientifiques internationales  
Bruxelles, 2013  
1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique  
[www.peterlang.com](http://www.peterlang.com) ; [info@peterlang.com](mailto:info@peterlang.com)

ISBN 978-2-87574-050-2 (paperback)  
ISBN 978-3-0352-6327-5 (eBook)  
D/2013/5678/58

Ouvrage imprimé en Allemagne

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek »  
« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la  
« Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont  
disponibles sur le site <http://dnb.de>.



*N'en déplaise à la prudence de notre époque, je préfère, comme homme de pensée incisive et profonde, Molière, le grand poète du siècle de Louis XIV.*

*Il a, à mes yeux, un mérite qui surpasse celui de tous les écrivains modernes : il était homme du peuple et fustigeait en riant les travers de son siècle, sans mélanger cette ridicule noblesse à talons rouges, et un bourgeois parvenu qui cherchait à l'imiter.*

Jacques Laffitte



# Sommaire

<b>Préface</b> .....	15
<i>Éric Bussière</i>	
<b>Introduction</b> .....	17

## PREMIÈRE PARTIE ITINÉRAIRE D'UN *SELF-MADE-MAN*

<b>CHAPITRE 1</b> .....	23
Naissance (1767) et enfance à Bayonne. Apprentissage chez Formalaguès (1781-1787).	
<b>CHAPITRE 2</b> .....	31
Arrivée à Paris, entrée à la banque Perregaux. La clientèle anglaise de la banque. Première promotion (1787-1790).	
<b>CHAPITRE 3</b> .....	39
Les banquiers, financiers et fournisseurs des armées dans les années 1790. Activités de la banque Perregaux. La Terreur : dénonciations et perquisitions ; comparution de Perregaux devant le Comité de Salut public ; Laffitte sauve Perregaux à plusieurs reprises (1793). La Grande Terreur (1794).	
<b>CHAPITRE 4</b> .....	49
Le Directoire (1795-1799). Reprise des affaires. Les projets de Talleyrand. Réorganisation des finances publiques. Seconde promotion de Laffitte (1795). Mariage d'Hortense Perregaux et du général Marmont. Mariage de Jacques Laffitte (1801).	
<b>CHAPITRE 5</b> .....	57
Le Consulat : le 18 Brumaire et le rôle des banquiers. La création de la Banque de France (1800). Les contrats de services de fonds (1800-1805). La Compagnie des Négociants Réunis.	

<b>CHAPITRE 6</b> .....	65
Perregaux 1 <sup>er</sup> régent de la Banque de France.	
Impatience de Laffitte. Évolution de sa situation en 1804. Sa vie, sa famille.	
Laffitte associé de la banque Perregaux & Cie (1806).	
L'affaire Ouvrard. Réforme de la Banque de France.	
Mort de Perregaux. Laffitte chef de maison de la banque	
Perregaux, Laffitte & Cie (1808).	
<b>CHAPITRE 7</b> .....	73
Le Conseil de régence et l'assemblée des actionnaires	
de la Banque de France en 1808.	
Laffitte régent de la Banque de France (1809) et successeur de	
Dupont de Nemours à la présidence de la Chambre de commerce (1810).	
Son activité bancaire : une approche nouvelle.	
Sa famille.	
<b>CHAPITRE 8</b> .....	81
Le Blocus continental. La crise de 1810-1811.	
L'emprunt sur la Saxe.	
Laffitte et l'ambassadeur du tsar.	
<b>CHAPITRE 9</b> .....	85
1813 : spéculations diverses. Campagne d'Allemagne. Fronde des députés.	
1814 : campagne de France. Défection de Marmont : l'influence de Laffitte.	
Abdication de Napoléon.	

## **DEUXIÈME PARTIE**

### **ROI DES BANQUIERS ET BANQUIER DES ROIS**

<b>CHAPITRE 10</b> .....	97
Laffitte banquier de la famille royale.	
Banquier de l'État : l'emprunt de 1814.	
Gouverneur de la Banque de France.	
Banquier de Napoléon.	
Les Cent-Jours. La Conspiration du Nord.	
Laffitte et Fouché.	
Laffitte face à Napoléon.	
Laffitte député du Commerce.	
<b>CHAPITRE 11</b> .....	111
La Chambre après Waterloo.	
Seconde rencontre avec Napoléon : Laffitte dépositaire	
de la fortune de l'Empereur.	
Nouveaux prêts à l'État : Laffitte « sauveur de la France ».	

Laffitte à la Commission consultative du budget : le plan de finances de 1817. Dissolution de la Chambre introuvable.

**CHAPITRE 12** ..... 121

Second mandat de député (1816). Le règlement de l'indemnité de guerre : les deux premiers emprunts avec Baring et Hope (1817). Adoption du plan de finances de Laffitte.

Troisième mandat de député : Laffitte à la tête du parti libéral (1817).

Discours en faveur de la liberté de la presse.

Nouvelle tentative pour l'indépendance de la Banque de France.

L'emprunt de 1818 et la libération du territoire. Attaques contre Laffitte, ressentiment des banquiers à son égard.

**CHAPITRE 13** ..... 129

Création de la banque « Jacques Laffitte & Cie » (1817).

Position du banquier dans la société parisienne. Acquisitions du château de Maisons et de l'ancien hôtel de Laborde.

**CHAPITRE 14** ..... 139

Laffitte collectionneur et mécène.

L'art et la philanthropie comme moyens d'ascension sociale et d'opposition politique.

**CHAPITRE 15** ..... 149

Assassinat du duc de Berry.

Gaudin remplace Laffitte comme gouverneur de la Banque de France (1820).

Laffitte et la charbonnerie.

Laffitte brasseur d'affaires : les compagnies d'assurances, le Nouveau Quartier Poissonnière, les canaux, les mines, les Messageries générales, l'industrie textile.

Laffitte et le saint-simonisme.

**CHAPITRE 16** ..... 159

Laffitte et la succession de Napoléon : douze ans d'imbroglio.

Reconduction de la banque Laffitte. Quatrième mandat de député (1822).

La guerre d'Espagne. Le rôle des banquiers.

L'expulsion du député Manuel (1823).

**CHAPITRE 17** ..... 169

Élections de 1824. Conversion de la rente.

Voyage à Bayonne.

La « Société commanditaire de l'industrie ».

Le « milliard des émigrés ».

Funérailles du général Foy (30 novembre 1825).

Laffitte député de Bayonne (30 mars 1827). Dissolution de la Garde nationale (29 avril 1827). Discours de Laffitte à la Chambre (7 mai 1827).

**CHAPITRE 18** .....181

Achat de la forêt de Breteuil et construction du château de Bémécourt.

Constitution de la société J. Laffitte & Cie (1827).

Mort et funérailles de Manuel.

Dissolution de la Chambre et nouvelles élections. Laffitte élu à Paris et à Bayonne (novembre 1827).

Laffitte impliqué dans les procès des époux Marmont.

Mariage d'Albine Laffitte et du prince de la Moskowa (1828).

Discours parlementaires (1828-1829).

**TROISIÈME PARTIE**  
**L'HOMME DE POUVOIR**

**CHAPITRE 19** .....193

Fondation du *National*. Adresse des 221. Dissolution de la Chambre.

Élections de juillet 1830. Riposte de Charles X, promulgation des Ordonnances. Protestation des journalistes (26 juillet).

Destruction des presses des journaux parus sans autorisation, nomination de Marmont à la tête de la garnison de Paris, premiers rassemblements populaires, indécision des députés. Retour de Laffitte à Paris (27 juillet).

Insurrection de la capitale. Engagement de Laffitte. Délégation des députés libéraux auprès de Marmont (28 juillet).

Défection de deux régiments de ligne, victoire des insurgés sur les troupes royales. La Fayette à la tête de la Garde nationale. Élection d'une Commission municipale. Échec de la tentative de conciliation du roi (29 juillet).

**CHAPITRE 20** .....205

Le silence du duc d'Orléans. Le jeu de Talleyrand. Contre-attaque de Laffitte : proclamation en faveur du duc d'Orléans. Envoi d'émissaires à Neuilly (28-30 juillet).

Hésitations de la Chambre. La lieutenance générale du royaume offerte au duc d'Orléans (30 juillet). Première délégation de députés au Palais-Royal.

Acceptation du duc. Réaction des républicains.

Seconde délégation au Palais-Royal, conduite par Laffitte.

Cérémonie à l'Hôtel de Ville : le rôle de La Fayette. Le duc d'Orléans lieutenant général du royaume (31 juillet).

**CHAPITRE 21** .....215

Le ministère du 1<sup>er</sup> août. Laffitte au Conseil du gouvernement.

La Charte de 1830. Louis-Philippe roi des Français.

Laffitte ministre sans portefeuille. Dissensions ministérielles.

Le « Mouvement » (Laffitte) contre la « Résistance » (Guizot).  
Mise en accusation des ministres de Charles X. Émeutes des 17 et 18  
octobre. Chute du ministère Guizot.

**CHAPITRE 22** .....223

Embarras financiers de la banque Laffitte.  
Vente de la forêt de Breteuil.  
Laffitte président du Conseil. Premiers projets de lois (fiscalité directe,  
amortissement de la dette publique, emprunt haïtien).  
Nouvelles difficultés financières et premier emprunt à la Banque de France.  
Poursuite du programme législatif (indemnisation des émigrés,  
Garde nationale, fiscalité indirecte, suppression de la censure,  
dotation de la couronne et liste civile).  
Procès des ministres de Charles X.  
Projet de réforme électorale.

**CHAPITRE 23** .....237

La révolte des Belges (été-automne 1830).  
Difficultés de Laffitte à la Chambre (janvier 1831).  
Situation désastreuse de ses affaires. Mise en liquidation  
de la banque J. Laffitte et Cie.  
L'affaire de Saint-Germain-l'Auxerrois (14-15 février 1831).  
Fragilisation du ministère Laffitte.  
Dernières mesures : budget de 1831, réforme électorale.  
La dépêche de Vienne. Démission de Laffitte (13 mars 1831).  
Casimir Perier et la présidence de la Chambre des députés (juillet 1831).

**CHAPITRE 24** .....249

Laffitte dans l'opposition dynastique.  
Fondation de la loge des Trois Jours.  
Le Manifeste des 39. Les funérailles du général Lamarque (5 juin 1832).  
Difficile liquidation de la banque Laffitte. Procès à Alphonse Perregaux.  
Lotissement du domaine de Maisons.

**CHAPITRE 25** .....259

Échec de la vente de l'hôtel Laffitte. Souscription nationale (1834).  
Vente des tableaux et objets d'art.  
Soutien de Laffitte à *La Nouvelle Minerve* et au *Siècle*. Dernier discours  
à la Chambre (16 juin 1836).  
Dissolution de la banque J. Laffitte et Cie. Fondation de la Caisse générale  
pour le Commerce et l'Industrie (1837).

<b>CHAPITRE 26</b> .....	271
Derniers mandats de député (1839, 1842). Liquidation définitive de la banque Jacques Laffitte et Cie (1840).	
Le retour des cendres de Napoléon (1840).	
Laffitte président de la Chambre comme doyen d'âge, dernière intervention (1843).	
Mort et funérailles de Jacques Laffitte (1844).	
<b>Épilogue</b> .....	277
<b>Annexes</b> .....	279
Annexe I. La Banque de France de 1800 à 1840. Gouverneurs, sous-gouverneurs, régents et censeurs.	
Annexe II. Aperçu biographique des principaux banquiers et financiers.	
Annexe III. Généalogie simplifiée de la famille de Jacques Laffitte.	
<b>Bibliographie</b> .....	301
<b>Index des principales personnalités citées</b> .....	313
<b>Remerciements</b> .....	325



## Préface

Le livre que l'on tient en mains nous offre le récit d'un destin exceptionnel, celui de Jacques Laffitte dont la mémoire subsiste chez nos contemporains à travers des lieux bien connus: la ville de Maisons-Laffitte à l'ouest de Paris, la rue Laffitte dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de la capitale, arrondissement qui fut longtemps celui des banquiers.

Banquier il le fut totalement et c'est cette profession, les responsabilités et les moyens d'influence qu'elle lui apporta qui le mit à plusieurs reprises au cœur des péripéties de notre histoire nationale. Au point que la vie de Jacques Laffitte résume à elle seule toutes les dynamiques du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Car l'homme n'a jamais douté de sa valeur, ses ambitions furent amples dès ses années de jeunesse et un optimisme fondamental le poussa à l'action jusqu'à la fin de sa vie.

Laffitte est contemporain de Napoléon Bonaparte. Comme pour ce dernier son destin fut largement déterminé par les bouleversements issus de la Révolution qu'il sut comprendre et dont il sut exploiter les opportunités. Jeune apprenti issu d'une famille d'artisans un accident le conduisit à changer de voie et à s'insérer dans le monde des affaires. Sa dextérité dans les opérations de change, son entregent aussi, en firent rapidement un homme de marché qui réussit à se rendre utile puis indispensable auprès du banquier Perregaux venu de Neuchâtel et installé dans la capitale quelques années avant la Révolution. Premier commis de ce dernier il contribua à ses cotés à la stabilisation des Finances publiques engagée par le Directoire puis consolidée sous le Consulat. C'est aussi autour du banquier Perregaux que fut construite la Banque de France dont Laffitte deviendra régent puis gouverneur. Entre temps Perregaux l'associa à ses affaires avant que Laffitte ne prenne le relais avec la création de la Banque J. Laffitte et Cie en en 1817.

Mais le métier de banquier est alors fait d'une alternance de moments d'intense dynamique et de crises violentes qui ruinent régulièrement des entrepreneurs parmi les plus avisés. C'est que les pratiques bancaires associent à l'époque opérations de crédit commercial à court terme, le financement d'activités de négoce, d'investissements à long terme, les prêts aux États. Des banquiers comme Jacques Laffitte sont engagés sur l'ensemble de leurs biens propres de sorte que la ruine personnelle guette en cas de difficultés. Si notre homme maîtrise à fond le métier et opte pour la diversification des risques, il est pourtant victime de la crise de la fin des années 1820 et sa maison de banque

entre dans une liquidation longue et difficile à partir de 1830...avant qu'à 70 ans Laffitte ne reconstruise une nouvelle banque.

À travers de multiples liens finance et politique sont alors étroitement liés et personne alors ne s'en étonne. Le banquier est régulièrement appelé au chevet des finances publiques que ce soit par les gouvernants de l'Ancien Régime ou par ceux des époques ultérieures. Ce encore plus en temps de crise politique qu'en temps ordinaire. Les banquiers sont appelés au chevet des finances du Directoire, pour financer les guerres de l'Empire puis les indemnités de libération du territoire national après le traité de Vienne et les Cent jours. La proximité entre finances publiques et privées est une donnée permanente jusqu'au plus haut sommet de l'État si bien que Laffitte se trouve à maintes reprises associé à la fortune des souverains, au premier chef de Napoléon Bonaparte.

Au point que ce qui relève des choix politiques n'est jamais éloigné des options prises par les banquiers. Laffitte est un libéral, engagé dans les clubs de l'époque révolutionnaire. Mais il souhaite bientôt la stabilisation des choses à l'image de Perregaux, banquier du coup d'état de Brumaire. Laffitte qui s'éloigne du régime impérial à la fin de l'Empire croit voire un temps en Louis-Philippe le compromis politique qui convient au pays. Son engagement n'est pas que de façade comme le montre sa relativement longue carrière de parlementaire et son rôle dans les premiers mois de la Monarchie de juillet.

Il faut donc lire l'ouvrage de Virginie Monnier. À travers le personnage de Jacques Laffitte il rend compte de toutes les dynamiques et tensions du premier XIX<sup>e</sup> siècle. Il s'agit tout à la fois du roman d'une vie et de celui d'une époque.

Éric Bussière

## Introduction

Ne serait-ce que par l'année où il vient au monde, Jacques Laffitte (1767-1844) appartient à une génération mythique, celle des grands maréchaux de l'Empire, tels Murat, son exact contemporain, Macdonald, son aîné d'un an, Mortier (né en 1768), Lannes et Ney qui – comme Napoléon lui-même – naquirent en 1769.

Si c'est à leur bravoure que ces hommes d'origine modeste doivent la gloire qui auréole leur nom, c'est aussi aux bouleversements consécutifs aux événements de 1789 qu'ils tiennent d'avoir pu, en dépit de leur roture, devenir officiers (Murat, fils d'aubergiste et Ney, fils de tonnelier, le furent à vingt-cinq ans, respectivement en 1792 et 1794), puis, dans le contexte des guerres révolutionnaires, d'être nommés généraux avant même d'avoir atteint la trentaine. Un âge auquel, traditionnellement, un jeune aristocrate ou un fils de négociant s'émancipaient à peine en se mariant ou en créant une filiale de l'entreprise familiale.

Dans le même temps, l'émergence politique du tiers état, concrétisée en juillet 1789, donne à la bourgeoisie, jusqu'alors cantonnée dans un rôle secondaire, la conscience de son identité et le sentiment qu'elle peut, sans renier ses origines ni gommer ses codes de valeur (travail, mérite), accéder à des fonctions précédemment réservées aux deux premiers ordres de la société. Il n'est pas inintéressant de noter que c'est dans le château de Vizille (propriété du grand manufacturier et banquier Claude Perier depuis 1780) que s'était réunie, le 21 juillet 1788, sans autorisation royale, une assemblée de représentants des trois ordres qui réclama la réunion (avec doublement du Tiers) des états provinciaux et des états généraux du royaume et l'admission des roturiers à tous les emplois.

Mais l'accélération, le « gain de temps » que l'on constate dans le monde militaire n'ont guère d'équivalent tangible dans la société civile. Les clivages y restent forts et si la bourgeoisie entend profiter des avantages qu'elle a obtenus, elle n'est pas prête à accueillir en son sein des jeunes gens qui n'en sont pas issus.

C'est à cet égard que le parcours de Jacques Laffitte, fils d'un humble charpentier, est exceptionnel. Car si l'évolution de la société permettra au simple commis qu'il était de succéder directement à son patron, tant à la tête de sa maison qu'au Conseil de régence de la Banque de France, son ascension sociale – unique dans les annales –

suscitera chez les grands banquiers et manufacturiers parisiens une jalousie et un mépris qui le poursuivront tout au long de sa carrière.

Sa réussite n'est pas le fruit du hasard mais doit être considérée en corrélation étroite avec l'époque durant laquelle elle advient. En effet, Jacques Laffitte, qui n'appartenait à aucune des grandes dynasties de négociants banquiers qui s'étaient développées au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a pas eu à subir le poids d'une tradition qui menait par degrés, de génération en génération, de la manufacture à la banque et de la banque à des fonctions représentatives<sup>1</sup>.

Sans capital initial, court-circuitant en quelque sorte un processus qui semblait incontournable, il s'est trouvé en position d'envisager la circulation et la rémunération de l'argent indépendamment du commerce ou des aléas de la politique internationale. Avec une clairvoyance rare, Laffitte a fait progresser la banque vers une forme de modernité à travers le développement de l'escompte, le crédit, et, finalement, la commandite par actions.

Dans la pratique, il ne se soucia pas de se lancer individuellement dans une aventure manufacturière, comme un Delessert avec sa célèbre distillerie de sucre, mais préféra placer ses capitaux et ceux qu'on lui confiait directement dans l'industrie parisienne naissante, pariant sur un développement national qui allait effectivement faire de lui le premier banquier de France.

Parallèlement, l'évolution du métier de banquier entre la fin de l'Ancien Régime et celle de l'Empire, la transformation des rapports entre la finance et la politique durant la même période et la modernisation radicale des finances publiques (avec le recours à l'emprunt) dès le début de la Restauration, ont largement contribué à sa prospérité et à la notoriété qu'il en a retirée.

La seconde partie de la vie de Laffitte s'inscrit dans le cadre de l'évolution de la classe bourgeoise française sous la Restauration, dans la mesure où cette évolution a rendu possibles l'intégration et la progression d'un individu qui n'en faisait pas originellement partie.

C'est pendant les Cent-Jours que Laffitte se voit confier son premier mandat législatif. Quoique élu comme simple « représentant du commerce » (c'est-à-dire de la banque), il n'en accède pas moins à la notabilité et aurait pu en rester là comme la presque totalité de ses confrères. Mais sa connaissance approfondie des finances publiques, doublée d'une conception novatrice de la manière de les gérer, vont faire de lui non seulement le premier des régents de la Banque de France à en devenir gouverneur, mais aussi le membre de la Commission royale des

---

<sup>1</sup> Voir Annexe II.

finances grâce auquel les grands emprunts des années 1817-1818 seront un succès et permettront la liquidation de la dette nationale et la libération du territoire.

La troisième partie de sa vie montre enfin comment un homme parti de rien, devenu le premier banquier de France et une figure de la haute société bourgeoise, éprouva le désir de dépasser le rôle influent que son mandat de député lui donnait sur la société pour se pencher sur les destinées de la collectivité entière.

Le rôle que joua Laffitte dans l'établissement de la dynastie d'Orléans transforma son statut d'homme politique en celui d'homme d'État (quelle qu'ait été la brièveté de son mandat de président du Conseil). Ce fut l'ultime étape de sa carrière, celle que seule la III<sup>e</sup> République permettra à un bourgeois de dépasser, avec l'accession d'Adolphe Thiers à la présidence de la République.

Mais le grand bourgeois de fait que fut Laffitte resta un homme du peuple dans l'âme. Fier de son origine et fidèle à l'idéal de sa jeunesse, il franchit toutes les étapes de son ascension en *outsider*. Dédaignant les codes sociaux, les contournant pour mieux les dépasser, il s'attira l'inimitié de ses pairs, ces « loups-cerviers » qui n'eurent de cesse que de tenter de l'abattre.

Ainsi, à l'aube d'une carrière prometteuse, refusa-t-il un mariage qui lui aurait permis d'entrer dans la bonne bourgeoisie pour s'unir à une jeune fille sans éducation ni fortune mais maria, en grande pompe, sa fille au prince de la Moskowa, le fils aîné du maréchal Ney.

Seul régent à accéder au siège de gouverneur de la Banque de France (à l'exception de J.-C. Davillier, qui occupa quelques mois, en 1836, le siège du comte d'Argout devenu ministre), il se permit d'en refuser le traitement et le somptueux logement de fonction.

Propriétaire du château « royal » de Maisons, il n'hésita pas, après avoir fait faillite, à en lotir le parc pour rétablir sa fortune. Enfin, après avoir placé, dans le scepticisme général, un « roi bourgeois » sur le trône, il en devint le plus farouche opposant jusqu'à se voir qualifier de « révolutionnaire ».

Jusqu'à un certain point, son rapport à l'argent fut celui d'un bourgeois qui considérait sa fortune comme l'expression de sa réussite et sa faillite comme la conséquence d'une sous-évaluation des risques auxquels il s'exposait comme tout entrepreneur de son époque.

Mais l'égalité d'humeur dont il fit preuve lors de sa faillite le distingue de ses contemporains, par exemple d'un Isaac Thuret qui, ruiné à la même époque et dans des circonstances comparables, considéra que la perte de la moitié des vingt millions dont il s'enorgueillissait le mettait sur la paille, et en perdit la raison.

Puisque la fortune était aux yeux de Laffitte la preuve de ses capacités et de son mérite, la ruine n'était qu'un incident de parcours auquel il pouvait être remédié. C'est ainsi que, en dépit de l'hostilité générale, il parvint à se rétablir et même à créer, à 70 ans, un type de banque nouveau, préfiguration des grandes sociétés en commandite par actions du Second Empire, le Crédit mobilier des Pereire, la Réunion financière des Rothschild, qui ouvrit la voie à la « banque moderne ».

Jacques Laffitte avait souhaité que ses *Mémoires* soient publiés vingt-cinq ans après sa mort. Ils ne le furent qu'en 1932, presque quatre-vingt-dix ans plus tard. Dans l'intervalle, le temps fit son œuvre réductrice et, de la personnalité du « roi des banquiers et banquier des rois », on n'a retenu qu'une immense vanité, une soi-disant légèreté en affaires et une fantastique myopie politique.

Cette image caricaturale, la réticence qu'inspirèrent aux historiens l'auto-satisfaction avouée de Laffitte et son approche, souvent anecdotique, des événements, contribuèrent à déprécier ses *Mémoires*. On négligea le fait qu'ils avaient été rédigés – avant tout – pour sa famille, et dans l'intention de lui laisser une trace des temps forts de sa vie, notamment celle des journées de Juillet 1830, une « épopée » à laquelle il consacre 80 pages qui semblent écrites d'un seul jet.

Certes, Laffitte fut vaniteux et « vantard comme un Gascon ». Mais il eut les qualités de ses défauts : l'optimisme, une inépuisable énergie, une confiance sans faille en ses capacités, une générosité et une probité que nul ne contesta. Il y a en lui quelque chose des personnages de Molière, dans son aversion pour l'hypocrisie et dans sa capacité à percevoir, dans les instants les plus solennels, l'aspect comique d'une situation. À une époque dont il dénonce la « pruderie », qui d'autre que lui aurait osé raconter qu'il avait vu sourire Robespierre, menacé Talleyrand des huissiers, proposé à Napoléon de lui créer un empire au Mexique ou de s'être présenté en pantoufles devant Louis-Philippe pour lui offrir un trône ?

C'est la vie exceptionnelle de cet homme simple que nous avons tenté de retracer.

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **ITINÉRAIRE D'UN *SELF-MADE-MAN***





## CHAPITRE 1

### *Naissance (1767) et enfance à Bayonne. Apprentissage chez Formalaguès (1781-1787).*

C'est pour ses petits-enfants Églé et Napoléon-Joseph Ney de La Moskowa, respectivement âgés de douze et sept ans, que Jacques Laffitte entreprend la rédaction de l'histoire de sa vie. Il est alors dans sa soixante-dix-septième année et, se retournant sur son passé, contemple son extraordinaire carrière avec une vanité enfantine. Il est conscient de ce défaut et le tempère par une bonhomie joviale à travers laquelle se devinent ses origines gasconnes :

Pierre le Grand, d'empereur qu'il était, est descendu à devenir charpentier ; moi, de simple apprenti charpentier que j'étais, je suis parvenu à fonder une dynastie nouvelle.

Cette dynastie nouvelle est-elle la sienne, car dans les veines de ses petits-enfants coule le sang du maréchal Ney, le « brave des braves », fils de tonnelier devenu duc d'Elchingen et prince de La Moskowa ? Ou plutôt celle des Orléans que lui, Jacques Laffitte, a installée sur le trône en 1830 ? Les deux sans doute. Toujours est-il que l'histoire de celui qui se laisse volontiers surnommer « le roi des banquiers et le banquier des rois » commence comme un conte de fées.

Il était une fois... « un pauvre charpentier qui avait pour toute fortune dix enfants à nourrir »<sup>1</sup>. Nous sommes à Bayonne, à la fin du règne de Louis XV. Pierre Laffitte, né aux alentours de 1725 et son épouse Étienne Rogère qui a dix ans de moins que lui, forment un couple uni, fécond, honnête et bon chrétien, c'est-à-dire bon catholique, à mille lieues des idées subversives que répandent les « prétendus Réformés », nombreux en Béarn, et, par ailleurs, totalement ignorant des discours sur la tolérance, l'égalité, et le progrès économique ou social que développe la franc-maçonnerie. Ils habitent le faubourg du Saint-Esprit, sur la rive droite de l'Adour où vit, sans avoir le droit de franchir le pont qui le relie à la ville haute, une importante communauté juive originaire

---

<sup>1</sup> Sauf mention particulière, toutes les citations sont tirées des *Mémoires* de Jacques Laffitte.

d'Espagne et du Portugal<sup>2</sup>. Lorsque Jacques vient au monde, le 24 octobre 1767, sa mère a passé la trentaine. En treize ans, elle a déjà donné le jour à quatre filles et un fils, Pierre. Deux autres, Martin et Jean-Baptiste, suivront.

Le nouveau-né est baptisé quelques heures après sa naissance. Est-il de complexion fragile, ou manifeste-t-il une vivacité précoce ? Sa mère, qui se charge de l'éducation de sa tribu d'enfants, semble avoir pour lui une affection particulière et, dès qu'il en a l'âge, lui fait donner des leçons d'orthographe et de grammaire. Le fait mérite d'être souligné car la pratique de l'écriture et de la lecture reste particulièrement faible à Bayonne à la fin de l'ancien Régime : deux tiers des ménages à peine sont capables de signer leur acte de mariage<sup>3</sup>. Ces leçons coûtent deux francs par mois et, en dépit de la modestie de la somme, l'enfant a conscience du sacrifice financier qu'elles impliquent. Pendant quatre ans, il travaille dur, sans prendre une semaine de vacances.

Son père est alors quinquagénaire ; reçu Maître charpentier dix-sept ans plus tôt, en 1762, il veut, selon les coutumes du système corporatif, s'adjoindre un de ses fils. Puisque l'aîné a été placé chez un commerçant, c'est le puîné qui le rejoindra comme apprenti. Étienne a beau tempêter, rien n'y fait. À douze ans, Jacques doit abandonner sa plume et son abécédaire. Sa voie semble toute tracée.

C'est alors que, comme dans tout bon conte de fées, le Destin intervient. En glissant sur un toit, le gamin manque de se rompre le cou ; madame Laffitte saisit l'occasion pour lui faire « quitter sur le champ veste, scie et rabot, prendre un habit » et le placer comme troisième clerc, c'est-à-dire saute-ruisseau, chez un notaire. Deux ans s'écoulent, au terme desquels la « bonne étoile » de Jacques le fait entrer chez un commerçant nommé Pierre Formalaguès, homme excellent qui a la passion d'enseigner les arcanes de son métier à ses commis mais le défaut de les rosser pour les leur faire entrer dans la tête. La méthode a cependant l'avantage de susciter chez ces tout jeunes gens une certaine émulation et quelques rivalités. Jacques est le plus jeune, le plus pauvre, « par conséquent très fier » : il refuse d'abord de se laisser battre. Il compense son aspect chétif par sa prétention à être le plus savant. Un jour, il découvre qu'un de ses camarades reçoit les leçons d'un juif pour apprendre les changes. « Quelle humiliation pour moi d'en savoir moins que lui ! », écrit-il. « J'en serais mort de chagrin, et la vanité triompha de l'amour-propre ». Il rend secrètement visite à Formalaguès et sollicite

---

<sup>2</sup> Environ 2 500 personnes, soit 1/5<sup>e</sup> de la population. La famille Laffitte ne semble pas avoir eu de liens particuliers avec cette communauté. Cf. G. Nahon, *Communautés espagnoles et portugaises en France (1492-1992)*, Paris, Liana Levi, 1992, p. 126.

<sup>3</sup> J. Pontet, « La vie culturelle à Bayonne au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Regards sur l'histoire de Bayonne...*, Bayonne, Société des lettres, sciences et arts de Bayonne, 2002, p. 235.

des leçons particulières... assaisonnées, s'il faut en passer par là, de coups de bâton !

Formalaguès trouve, paraît-il, le trait « sublime », mais juge que son élève doit procéder par étapes et d'abord assimiler les principes arithmétiques de base dits *de la règle conjointe* (une sorte de règle de trois). Pour les changes proprement dits, on verra plus tard...

Mais le petit Laffitte ne l'entend pas de cette oreille : il veut tout savoir, et tout de suite ! En un rien de temps, il apprend la règle conjointe, puis, secrètement, armé d'un *Ruelle*<sup>4</sup>, il s'entraîne aux opérations de change, d'autant plus ardues que les diverses monnaies de l'époque ont des subdivisions différentes et qu'aucune n'est décimale. Il s'essaie à convertir des florins en livres tournois, des marks en livres sterling, jongle avec les écus, les deniers, les gros, les sous, multiplie, divise et pose les résultats. Puis, le cœur battant, il fait la contre-épreuve, une fois, deux fois, trois fois : les résultats le prouvent, il maîtrise le mécanisme des changes ! Comme il le raconte avec humour, il en perd la tête et « devenu fou, comme Archimède courant dans les rues de Syracuse » se précipite chez son maître, qui l'accueille froidement : il ne s'agit que de l'application d'un principe !

Cependant, c'est probablement ce jour-là que le jeune commis, enivré par sa découverte, pressent la voie qui sera la sienne. Il faut rappeler qu'en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, négoce et banque sont indissociables. Mais si tous les négociants ne deviennent pas banquiers, tous les banquiers ont été et restent négociants et fondent une grande partie de leur activité sur le commerce des denrées, voire, comme Formalaguès, sur celui des assurances maritimes qui s'y rattache.

Mais si l'on imaginait, en s'appuyant sur la maîtrise des changes monétaires, de sauter l'étape « commerce » et d'orienter, peu à peu, l'activité du *merchant banker* vers le négoce de l'argent sans passer par celui des denrées, ne gagnerait-on pas en temps, donc en potentialité ? Certes, le négoce resterait le fondement sur lequel le banquier assied son activité, mais la circulation de l'argent ne lui serait plus soumise. En d'autres termes, la clientèle du nouveau banquier ne se limiterait plus aux négociants mais pourrait s'élargir bien au-delà de la catégorie.

Le développement – alors exponentiel – des lettres de change, fonde un tel raisonnement. Bien qu'elles correspondent généralement à des échanges commerciaux réels, elles peuvent également reposer sur des combinaisons purement fiduciaires.<sup>5</sup> De plus, une juste appréciation des commissions perçues sur leur endossement, une parfaite connaissance

---

<sup>4</sup> Joseph René Ruelle, *Traité d'arbitrages de la France avec les principales places d'Europe*, Lyon, chez l'auteur, 1768.

<sup>5</sup> Cf. E. de Waresquiel, *Talleyrand le prince immobile*, Paris, Fayard, 2003, p. 88.

des changes et la pratique de l'arbitrage (qui tire profit des différences de cours entre deux places pour une même monnaie) permettent de les faire endosser successivement dans cinq ou six places sans souci des frontières politiques. Bayonne est, à cet égard, idéalement située !

Redescendu sur terre, Laffitte se lance dans l'étude méthodique des livres de compte de la Maison Formalaguès puis, fort confiant dans ses capacités, s'emploie, par un coup d'audace, à améliorer ses appointements. « Sans montrer trop de vanité », il se présente à un négociant qui cherche un premier commis auquel il offre douze cents francs par an. Le négociant n'en revient pas ! Quoi ! Ce petit gars malingre, qui n'a pas dix-sept ans, que l'on surnomme *Mademoiselle Laffitte*, prétend passer de la position de troisième à celle de premier commis, avec les « plus forts appointements de la ville », soit le double de ce qu'il gagne alors et l'équivalent de ce que la Convention allouera à un instituteur ! Néanmoins, il soumet Jacques à un interrogatoire en règle et, impressionné par ses réponses, accepte de l'engager, sous réserve de l'accord de Formalaguès.

Ce dernier comprend qu'il a perdu la partie ou, du moins, la première manche : pour garder son commis, il lui versera douze cents francs par an mais, de façon à reprendre l'avantage, il propose en sus de le faire rétroactivement pour l'année qui s'achève ! Avec un certain panache, il ajoute : « Vous êtes l'artisan de votre fortune, et je ne vous blâme point de chercher à l'améliorer ».

Cette petite phrase donne des ailes à notre *self-made-man* en herbe. Non qu'il manque d'assurance, mais parce qu'elle vient en conforter une autre, de sa mère à son père, entendue un soir par hasard : « Voilà celui qui nous remplacera et qui dirigera les autres ».

Pierre Formalaguès semble avoir possédé une bibliothèque exceptionnelle pour un négociant bayonnais du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant par son importance que par son contenu : elle est l'une des deux seules actuellement recensées où l'on trouve des ouvrages de littérature<sup>6</sup>. Jacques y puise sans retenue et jouit là d'un privilège appréciable dans une ville qui ne paraît pas avoir de cabinet de lecture et ne publie pas de journal. Il étudie la grammaire, l'histoire puis se passionne pour la littérature et dévore Bossuet, Fénelon, Corneille, Racine, La Fontaine, Voltaire, Rousseau et surtout Molière qu'il prétendra connaître par cœur. Il y trouve également les ouvrages susceptibles de l'aider à élargir ses connaissances commerciales et, parallèlement, s'exerce à des travaux pratiques.

---

<sup>6</sup> J. Pontet, *op. cit.*, pp. 235-237 et ci-dessous, p. 84, note 6.

Le plus sérieusement du monde, il raconte dans ses *Mémoires* qu'il a alors fondé une Académie Pratique de Commerce ! La « Méthode Laffitte » qui mènera les cinq « académiciens » à la tête de maisons à Paris, Amsterdam, Madrid, Marseille et Libourne, est simple. Le dimanche, à la promenade, les jeunes gens s'exercent à toutes les opérations de négoce, de spéculation, d'assurance et de banque qu'ils peuvent imaginer. Chacun a pris le nom d'une grande maison de banque européenne et tous ensemble étudient les opérations qu'elle peut mener pour son compte, pour celui d'autrui ou en participation. On commence par le début, réception d'une lettre, enregistrement au Grand Livre, puis viennent la comptabilité, le change, les arbitrages, la correspondance ; suivent les décisions, les spéculations dans divers domaines et l'on termine par les difficultés, les contestations, les procès pour lesquels les jeunes gens se muent en avoués ou en juges et discutent jurisprudence.

Étonnant Jacques Laffitte qui invente, à son propre usage, la technique pédagogique des jeux de rôles, dont la pratique permettra aux étudiants des grandes écoles de commerce du XX<sup>e</sup> siècle de synthétiser des informations glanées au cours de leurs lectures, d'en éprouver l'efficacité et de les mémoriser durablement !

Bayonne possède, depuis 1726, une chambre de commerce autour de laquelle gravitent Basques, Béarnais et Navarrais. Port de pêche actif, c'est aussi une ville de corsaires et une ville d'armateurs. Toute proche de l'Espagne, qui est alliée à la France depuis 1761, Bayonne est une place bancaire importante, grâce à un commerce terrestre prospère et un commerce maritime qui bénéficie de l'ouverture du port sur l'Atlantique. C'est sur la route des Antilles et non plus en Méditerranée que les négociants du XVIII<sup>e</sup> siècle font fortune. Jacques Laffitte peut y réussir mais, bien qu'il soit persuadé « depuis l'enfance que le Pactole ne coulait que dans les ports de mer » et que chaque navire qu'il voit s'élanter des rives de l'Adour « reviendrait chargé d'or », il ne peut que constater, au travers des affaires de Formalaguès, l'incidence négative de la guerre d'Indépendance américaine et, à l'issue de celle-ci (1783) la menace que l'Angleterre continue à faire peser sur elles : alliée ou ennemie, c'est d'elle que dépend le commerce atlantique. Ce n'est donc pas dans la vieille ville fortifiée par Vauban ni grâce au commerce maritime que Jacques Laffitte réalisera ses ambitions : pour quinze sous par semaine, il prend des leçons d'élocution et s'applique à faire disparaître son accent gascon.

C'est faire preuve de lucidité. La comparaison de la carrière de Jacques Laffitte et de celle de son compatriote Martin Garat en apporte

la preuve<sup>7</sup>. Ce dernier est issu d'un milieu comparable – un père maître menuisier chargé de onze enfants dont Martin est le neuvième – et est placé à quatorze ans chez un commerçant. Il réussit fort bien et peut, huit ans plus tard, s'associer avec « la plus forte maison de commerce » de Bayonne, ce que n'aura pas l'opportunité de faire Jacques Laffitte. Car Martin Garat a dix-neuf ans de plus que lui et développe son activité dans un contexte très favorable. Il a ainsi le temps d'accumuler des capitaux pendant une douzaine d'années, avant de se lancer, seul, en 1782-1783, dans une opération vers l'Amérique qui lui rapporte gros. Lorsqu'arrivent les années de récession, Martin frise la quarantaine, tandis que Jacques n'en a pas vingt, et c'est en homme expérimenté qu'il quitte Bayonne pour Paris. Sa trajectoire bifurque alors vers les finances publiques puisqu'il entre comme commis au Trésor royal ; il sera directeur de la Banque de France dès sa création, en 1800 et jusqu'à son propre décès en 1830. L'ironie des choses fait qu'il sera, jusqu'en 1806, sous les ordres de Perregaux, président du Conseil de régence, puis, de 1814 à 1820, sous ceux de Jacques Laffitte devenu gouverneur « provisoire ».

Nous sommes en 1785 et, bien qu'il soit consul des Provinces Unies, l'excellent M. Formalaguès est victime de la crise qui frappe le commerce atlantique. Deux ans plus tard, l'état de ses affaires est tel qu'il doit se séparer de son commis, et cherche à le placer chez l'un de ses correspondants à Cadix, à Barcelone ou à Paris. Jacques Laffitte, nous l'avons vu, est prêt à quitter Bayonne, mais doit convaincre sa famille. Son argument est stupéfiant :

Je ne pouvais pas espérer trouver douze cents francs à Bayonne. Pitt était Premier Ministre d'Angleterre à l'âge de vingt-deux ans, mais je n'avais pas encore vingt ans et personne ne pensait que si jeune je pouvais occuper une place de douze cents francs.

Passons sur la construction hasardeuse de la phrase pour éclairer son raisonnement : puisque William Pitt – qui n'a que huit ans de plus que Jacques et dont le nom est sur les lèvres de tous les négociants de Bayonne en raison du traité de commerce qu'il vient de signer avec la France – était chancelier de l'Échiquier à vingt-deux ans et Premier ministre à vingt-trois, pourquoi lui, le petit Jacques, ne pourrait-il prétendre à douze cents francs d'appointements ? Soit !

*La valeur n'attend pas le nombre des années...* Le blanc-bec en est convaincu et il a raison : des propositions d'embauche arrivent. Mais Formalaguès se laisse prendre aux rêves de gloire de son poulain et demande maintenant pour lui une rémunération supérieure. C'est alors

---

<sup>7</sup> Cf. H. de Clairval, « Martin Garat, (1748-1830), directeur de la Banque de France », *Revue du Souvenir napoléonien*, n° 415, oct.-nov. 1997, pp. 48-58.

que la Fortune, qui aime les audacieux, donne au jeune Jacques un coup de pouce décisif : son destin se joue sur une vague promesse du correspondant parisien de Formalaguès. Jean-Frédéric Perregaux lui écrit : « Si votre jeune homme est tel que vous le dites, qu'il se fie à moi et qu'il parte, je sais reconnaître le mérite et le récompenser ». Il n'en faut pas plus : puisque Jacques a du mérite, il aura la récompense : « À vingt ans, on ne doute de rien, surtout quand on a le bonheur d'être né en Gascogne ».

La tribu Laffitte s'affole : laisser ce candide, ce naïf, pur comme une jeune fille, s'engloutir dans le gouffre de Paris où il ne connaît personne ? Tout le monde pleure en cachette, évoque la solitude, l'hostilité, les périls de la grande ville. Bien que secrètement ébranlé, Jacques persiste, jusqu'à une scène pathétique, édifiante comme un tableau de Greuze. La nuit qui précède son départ, il est réveillé par les sanglots de sa mère, à genoux au pied de son lit :

- Je ne puis vivre sans toi, si tu pars, je meurs.
- Je reste, mais que deviendrons-nous ? Bayonne est sans ressources.
- Eh ! bien, pars, je ne te retiens plus, j'en mourrai peut-être, mais tu feras le bonheur de toute la famille.

L'humble femme, qui mourra effectivement trois mois après le départ de son fils, ajoute : « J'ai connu M. de Laborde commis comme toi à Bayonne et tu sais ce qu'il est devenu ; tu vas à Paris, fais comme lui ». L'anecdote, probablement réelle puisque M<sup>me</sup> Laffitte devait être, par sa grand-mère maternelle, une petite cousine du grand financier, a une connotation prophétique bien dans la sensibilité du temps : rappelons-nous le « Tu seras plus que reine » prédit à Joséphine Tascher de la Pagerie par une chiromancienne martiniquaise déguenillée. Bien que, depuis longtemps, les princes n'épousent plus de bergères, on croit – ou l'on fait hypocritement semblant de croire – que les réussites exceptionnelles doivent davantage au Destin qu'à l'ambition... Avant que les *Success Stories* à l'américaine n'en reprennent le poncif, Jacques Laffitte le fait sien et affirmera avoir toujours cru aux paroles « prophétiques » de sa mère.

Car à Paris, Jean-Joseph de Laborde (1724-1794) est une célébrité. Sa réussite fulgurante à la tête d'une compagnie maritime dont il a hérité d'un de ses cousins à Saint-Jean-de-Luz a fait oublier sa naissance médiocre dans l'échoppe d'un négociant de Jaca en Aragon. La fortune qu'il a amassée grâce au « commerce triangulaire » (export de matières premières vers les Indes occidentales, import de produits exotiques et de piastres, traite des Noirs) lui a permis d'acquérir une charge de Fermier général, de devenir l'un des banquiers de Louis XV puis de Louis XVI et de s'enrichir encore en finançant successivement les Guerres de Sept ans et d'Indépendance américaine. Anobli, très ouvert aux idées de son

temps, il s'est ensuite attaché à réaliser autour du château de Méréville près d'Étampes « le modèle le plus accompli du jardin nouveau ». L'architecte Bélanger, les peintres Joseph Vernet et Hubert Robert l'ont orné de ruines à l'antique, de cascades, de grottes tapissées de feuilles d'or et de *fabriques* anglo-chinoises : un véritable tableau dont le coût (16 millions de livres) a défrayé la chronique. À Paris, Laborde a aussi spéculé sur des terrains proches de la Chaussée d'Antin et s'est réservé un hôtel de la rue d'Artois... qui deviendra la rue Laffitte en 1830, après que Jacques ait acquis la demeure du financier, dans le bureau duquel, au soir de sa vie, il rédige ses *Mémoires* !



## CHAPITRE 2

*Arrivée à Paris, entrée à la banque Perregaux.  
La clientèle anglaise de la banque.  
Première promotion (1787-1790).*

La légende veut que Jacques Laffitte ait été éconduit par Jean-Frédéric Perregaux lorsqu'il s'est présenté à lui et que le banquier se soit ravisé en voyant le jeune homme, sur le point de quitter sa demeure, ramasser une épingle égarée entre deux pavés de la cour. Quelle belle histoire ! Combien est édifiant le contraste entre la modestie de l'objet et le luxe de l'hôtel de la rue de la Chaussée d'Antin ! Quelle acuité de vue chez le jeune Basque et quelle intuition chez l'homme d'affaires ! Voici annoncée « la morale en action », une formule que l'on retrouvera sur les portraits populaires de Jacques Laffitte un demi-siècle plus tard<sup>1</sup>.

Dans ses *Mémoires*, Jacques Laffitte ne dit mot de l'anecdote qui semble avoir été inventée et colportée tardivement dans son entourage, notamment par Charles de Bussy. Ce jeune homme, qui fréquentait le salon du banquier dans les années 1840, avait publié un vaudeville à l'âge de dix-sept ans sous le pseudonyme de Charles Marchal. C'est sous le même nom qu'il fit paraître, quelques mois après la disparition du banquier, des *Souvenirs de J. Laffitte, racontés par lui-même et puisés aux sources les plus authentiques* où figure l'anecdote, amplement diffusée par la suite<sup>2</sup>.

En réalité, Jacques Laffitte était attendu chez Perregaux à l'épouse duquel il apportait d'ailleurs un de ces épagneuls dont elle raffolait. L'entrevue est pittoresque. Le commis se présente vêtu d'une culotte jaune serin, d'un gilet brodé de soie verte, d'un habit écarlate, les cheveux poudrés « à la Maréchale » et coiffé d'un chapeau à *l'androme*. Un peu *Cadet Roussel*, comme il le dit lui-même, mais assuré d'être charmant. Face à ce cacatoès prétentieux, le banquier, qui n'a rien du protestant froid et austère qu'imaginait le jeune bayonnais, ne résiste pas ; il le reçoit fort obligeamment puis, *tongue in the cheek*, lui sert un discours,

---

<sup>1</sup> Cf. BNF. Estampes, séries N 2, vol. 947 à 950 ; N 3 ; DC 178a, V ; Na 47 rés. Fol. ; Microfilm D 180 260.

<sup>2</sup> On doit à Marchal plusieurs ouvrages sur Charles X, Louis-Philippe, Renan, le christianisme social, diverses physiologies et une dizaine de dictionnaires.

élégamment pimenté de cynisme et de libertinage, sur les mœurs parisiennes...

De son côté, M<sup>me</sup> Perregaux, une jolie femme à la mode, s'amuse aux dépens du petit provincial gourmé. À son arrivée, elle a refusé de le saluer et de le remercier de son présent, ce dont il a été très vexé. Quelques jours plus tard, elle dénonce publiquement l'ingratitude du petit chien, pourtant cajolé et bourré de massepains, qui fait fête à son ancien maître. Les témoins de la scène sont le comte de Saint-Martin (un théosophe fort à la mode que l'on surnomme *le Philosophe inconnu*) et le poète Évariste de Parny dont le charme créole contribue au succès de ses *Poésies érotiques*. Ce public de qualité stimule Jacques qui fait son *Figaro*. Il ose répliquer :

Cela ne prouve pas son ingratitude. Ces petits animaux sont fort intelligents, celui-ci se souvient de tous les soins que je me suis donnés pour lui pendant un très long voyage, pour lui procurer le bonheur de vous appartenir, et il cherche toutes les occasions de me prouver sa reconnaissance.

Parny apprécie, M<sup>me</sup> Perregaux rend les armes : le lendemain le *joli garçon arrivé de Bayonne* aura l'honneur de tailler ses plumes ! Fin de l'escarmouche. Ce marivaudage devait sembler bien démodé sous Louis-Philippe et l'on comprend que, de son vivant, le « roi des banquiers » ait préféré laisser circuler l'édifiante anecdote de l'épingle.

Pour l'instant le jeune commis travaille avec acharnement : il pense à sa famille, il veut gagner de l'argent et surtout réussir. Il ne manque pas une occasion de se faire remarquer. Il se mêle de tout : enregistrement, correspondance, comptabilité, rend des services et cherche à être distingué, tant par M<sup>me</sup> Perregaux auprès de laquelle il fait « l'homme de société » que par son époux pour lequel il est « plus homme d'affaires ». Le banquier l'apprécie ; au bout de six mois, sa rémunération passe de douze cents à deux mille francs, ce qui le place immédiatement derrière les trois chefs de bureau. Belle promotion pour un jeune provincial qui, semble un peu grisé de sa réussite et « en redemande ». Mais Perregaux n'est pas né de la dernière pluie, et, jouant le jeu, le paie de mots : un jour, il laisse traîner une lettre dans laquelle il évoque la possibilité d'en faire son associé ; une autre fois, à la veille d'un départ en Suisse, il lui demande de veiller à sa maison pendant son absence... C'est habile et il n'en faut pas plus pour que le jeune homme rêve.

Une mésaventure manque de faire échouer ce double manège. Imprudemment, Jacques prête quatre mille francs, toutes ses économies, à un camarade qui promet de les rembourser à trois mois. Naturellement, rien ne vient et le voilà obligé d'avouer, tête basse, sa légèreté à Perregaux. Le banquier se fait paternel et avance la somme en disant simplement : « Vous êtes jeune, mais vous serez comme moi banquier un jour ;